

L'Adresse—M. MacEachen

Une voix: Pourquoi ne le laissez-vous pas finir?

M. l'Orateur adjoint: Le ministre des Finances.

M. Crosbie: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. Andre: Question de privilège!

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur . . .

M. Crosbie: J'aimerais que l'on me permette de soulever la question de privilège.

M. l'Orateur adjoint: Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) soulève la question de privilège.

M. Crosbie: J'aimerais avoir la chance de soulever ma question de privilège avant que Votre Honneur ne rende une décision. J'en donne maintenant préavis et je voudrais peut-être l'explicitier plus tard. Je dis qu'il s'agit d'un discours du budget sous le couvert d'un discours sur l'Adresse . . .

Une voix: Comment le savez-vous?

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député enfreint le Règlement.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord vous féliciter d'avoir été choisi Orateur adjoint et président de nos délibérations . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Ce n'est pas dans le texte, Allan.

M. MacEachen: . . . et vous demander de transmettre mes compliments à M^{me} le Président à l'occasion de son élection à ce poste. Je lui souhaite plein succès dans l'exercice de ces très importantes fonctions.

Comme M. l'Orateur le sait, c'est la première fois que je prends officiellement la parole à la Chambre en ma qualité de ministre des Finances. J'en profite pour remercier tous les députés des deux côtés de la Chambre qui m'ont offert leurs félicitations. Certains ont accompagné leurs vœux d'expressions de sympathie, mais je les remercie quand même de la bonne intention qui les animait. Je voudrais aussi dire que j'ai trouvé très heureux le choix du motionnaire (M^{me} Côté) et comotionnaire (M. Frith) de l'Adresse. Leurs discours ont encore une fois révélé à la Chambre que les nouveaux venus au Parlement arrivent ici pleins d'idéaux et de loyauté et sont capables dès leur première intervention d'émouvoir la Chambre plus profondément que les députés qui siègent ici depuis des années.

Une voix: Que voilà une belle entrée en matière.

M. MacEachen: Je regrette, en un sens, que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) ait laissé entendre que je procédais de façon irrégulière, et je discuterai bien sûr de cette allégation avec lui un peu plus tard. Mais j'interviens ce soir dans le but de régler certaines questions importantes restées en suspens à la fin des deux dernières législatures, et de donner à la Chambre un aperçu de la situation économique et financière

à laquelle nous sommes confrontés au moment où nous abordons les projets dont fait état le discours du trône.

Les questions en suspens ont trait aux mesures fiscales proposées dans le budget du 11 décembre 1979 et même à certaines autres remontant au budget du 16 novembre 1978 et qui n'ont pas encore été approuvées par le Parlement.

Je rappellerai qu'environ deux mois après les élections de mai dernier, le ministre précédent des Finances avait publié un communiqué exprimant ses intentions à l'égard des mesures fiscales et tarifaires qui avaient été proposées par le gouvernement libéral précédent. Lui-même et son collègue, le président du Conseil du Trésor avaient décrit de façon très détaillée les perspectives financières et économiques.

M. Knowles: A la Chambre?

M. MacEachen: Si le Parlement avait siégé, ils auraient certainement préféré communiquer cette information directement aux députés à la Chambre. C'est ce que je me propose de faire ce soir.

M. Stevens: Pour une période de cinq ans?

M. MacEachen: Je veux . . .

M. Clark: Voilà qui démontre bien leur mépris du Parlement.

M. MacEachen: . . . sans plus tarder mettre fin aux incertitudes qui entourent les mesures fiscales en suspens et informer la Chambre de la situation financière du gouvernement telle que je l'ai trouvée en prenant en charge le ministère des Finances. Bien sûr, je présenterai également des observations sur la situation économique actuelle.

Je commencerai par les mesures fiscales. Le gouvernement n'envisage évidemment pas d'augmenter de 18c. le gallon la taxe d'accise sur l'essence . . .

Des voix: Bravo!

Une voix: Vous trouverez bien à l'épingler ailleurs.

M. MacEachen: . . . ni de l'étendre aux autres carburants, comme il avait été proposé en décembre. Je ne représenterai pas non plus trois mesures touchant l'imposition des gains en capital: le régime de placement en actions ordinaires, le régime fiscal des gains en capital des REER, et la possibilité de transférer à un REER les gains en capital sur des biens agricoles.

● (2010)

M. Stevens: Quelle honte!

M. MacEachen: Je désire étudier ces mesures et d'autres dispositions plus à fond, en particulier à la lumière d'une discussion générale sur le rôle et l'importance de l'imposition des gains en capital. Je présenterai par conséquent un document d'étude sur la question. Par ailleurs, je ne proposerai pas à nouveau les avantages fiscaux particuliers prévus pour les sommes investies dans des bateaux de pêche dans la région de l'Atlantique. Je désire étudier avec mon collègue, le ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc), l'effet de diverses mesures sur la structure de l'industrie de la pêche dans le cadre de l'examen déjà entrepris.